

Monsieur Bruno Le Maire
Ministre de l'économie, des finances et de la
relance de la France
Télédoc 151
139, rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

Le 14 mars 2022

Monsieur le ministre,

LA CHAÎNE LOGISTIQUE DU FROID représente les opérateurs de transport et de logistique frigorifiques.

Notre association professionnelle fédère environ 120 entreprises déployées dans toute la France, spécialisées dans les produits frais et surgelés.

Nos adhérents œuvrent au quotidien pour préserver la sécurité sanitaire des denrées périssables qui leur sont confiées par leurs clients, producteurs de matières premières, fabricants de produits finis. Ils stockent et/ou acheminent ces denrées alimentaires à leurs points de destination, les grandes surfaces alimentaires, les commerces de bouche, les restaurants – commerciaux, d'entreprise ou scolaires, les hôpitaux etc. Certains de nos adhérents assurent également la logistique des produits de santé qui doivent être conservés sous température dirigée.

Le point commun de toutes ces marchandises est leur besoin en froid (de -25°C à +15°C) pour assurer leur conservation, tant sur la route que dans nos entrepôts ou sur nos plateformes logistiques.

Or, pour produire du froid, nous avons besoin d'énergie, électrique pour nos bâtiments et diesel pour nos dispositifs thermiques de production de froid embarqués sur nos camions.

Les niveaux de prix déjà atteints par ces deux énergies sont très préoccupants pour nos entreprises, et le conflit en Ukraine fait craindre une nouvelle escalade de nos coûts. Sans froid, elles ne peuvent répondre à leurs responsabilités commerciales et sociétales.

Certaines risquent, malgré les efforts récents engagés par le gouvernement sur le taux réduit de TICFE sur l'électricité par exemple, de ne pas pouvoir assumer ces hausses tarifaires et de se trouver dans une situation insupportable.

Il pourrait être craint des défaillances d'entreprises qui mettraient à mal l'ensemble du dispositif de l'approvisionnement alimentaire en France.

Nous sollicitons auprès de vos services un rendez-vous dans les meilleurs délais afin de vous présenter plus précisément notre organisation et ses adhérents et étudier avec vous les mesures d'accompagnement complémentaire qui pourraient être envisagées à court et moyen terme.

Recevez, Monsieur le ministre, l'expression de ma haute considération.



Valérie Lasserre
Déléguée Générale